

Autorité
de la concurrence



Le Président

Paris, le 23 septembre 2015

Référence à rappeler : 15-DCC-104 (15-053)

Maître,

Par courrier en date du 19 août 2015, vous sollicitez auprès de l'Autorité de la concurrence l'agrément du cabinet Advolis en qualité de mandataire indépendant chargé de s'assurer de l'exécution satisfaisante des engagements souscrits par la société Rubis à l'occasion de la prise de contrôle exclusif de la Société Réunionnaise de Produits Pétroliers (« SRPP ») le 27 juillet 2015.

Compte tenu des informations transmises à mes services lors des échanges intervenus au cours du mois de septembre, j'ai l'honneur de vous informer que j'agréé le cabinet Advolis, représenté par M. Patrick de Bonnières, en tant que mandataire indépendant, ainsi que le projet de mandat déposé le 8 septembre 2015.

Veillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Le président,

Bruno Lasserre

© Autorité de la concurrence